

Toulouse, le 07/05/2017
DSO/DA//GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

[D110] DE BRAUX (04) VERS ANNOT (04) 01.12.1979

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le 1^{er} décembre 1979 vers 19 heures 35, un témoin âgé de 40 ans rapporte être poursuivi par une boule orange émettant un « bip-bip » strident. Il témoigne à la gendarmerie dès le lendemain.

Ce cas a fait l'objet d'un premier classement inexplicé. Il fait partie des cas Français médiatisés de l'époque (faire recherche OVNI ANNOT).

Le présent rapport correspond à une nouvelle enquête, rendue possible d'une part par les outils numériques d'aujourd'hui et d'autre part par une reconstitution sur place sur une date en cycle de Saros, c'est à dire sur une date où la Lune, le soleil et la terre reprennent exactement la position du jour de l'observation.

Cette nouvelle enquête conduit à une explication. Méprise avec la Lune.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le 1er décembre 1979 vers 19 heures 35, un témoin, boucher de son état, revient de sa journée au marché de Braux (04). Il roule dans son fourgon (Tube Citroen) sur la D110 dans un tronçon particulièrement sinueux. Il voit soudain sur sa gauche une grosse boule très lumineuse, dont la couleur passe du blanc au rouge puis de l'orange au jaune. Cette boule émet un bruit strident de type "bip bip". Le témoin est très effrayé et accélère. Le phénomène le suit pendant environ 2 km alors que le véhicule roule à environ 70 - 80 Km/h. Au bout de 2 Km environ, le phénomène disparaît brutalement. Le témoin a subi un choc nerveux suffisamment important pour lui provoquer une occlusion intestinale. Aucun autre témoin n'a pu être rencontré et l'enquête de gendarmerie n'a pas permis d'identifier le phénomène observé.

(Voir l'annexe 01 : situation géographique).

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

3-1 : ANALYSE DU CAS :

Une lecture attentive du PV de gendarmerie rapportant l'observation d'une boule lumineuse accompagnant le véhicule d'un témoin ne manque pas d'évoquer, pour un lecteur averti, un cas typique de méprise potentielle avec la Lune (syndrome de la « boule suiveuse »).

En resituant l'observation dans son contexte, il est important de souligner que celle-ci survient durant la disparition fortement médiatisée d'un jeune-homme prétendument enlevé par une boule lumineuse en date du 26 novembre 1979, et dont la réapparition ne sera annoncée que deux jours après la présente

observation. Il s'agit du fameux cas de **Cergy-Pontoise (95) 26.11.1979**. Une autre affaire du genre a fait la Une de certains journaux durant la même semaine (Sion-les-Mines (44) le 27.11.1979).

Ce rappel permet peut-être de mieux comprendre la peur panique éprouvée par notre témoin et les possibles effets secondaires qu'il aurait possiblement subi dans les jours suivants.

Si l'hypothèse est valide, il doit être aisé de démontrer que le comportement du Pan, décrit par le témoin, reste en tout point et tout au long du trajet en cohérence parfaite avec la présence de la Lune. En effet, le témoin précise bien aux gendarmes qu'il a observé la pleine Lune lors de son départ de Braux mais à aucun autre moment, durant son aventure, il ne reparlera de cette dernière. Pourtant elle aurait dû être bien observable pour lui et ainsi lui fournir un excellent point de repère et de comparaison !

Le PV de gendarmerie présente quelques ambiguïtés. D'une part la croix rouge figurant sur les clichés 4, 5 (et 12) est sensée indiquer l'endroit où est apparu (disparu) le PAN. Mais il ne précise pas si la croix représente la position exacte du PAN ou plutôt la position de la voiture lorsque le témoin a aperçu (ou perdu de vue) le PAN.

Dans la première hypothèse, le témoin aurait dû voir le PAN droit devant son véhicule ce qu'il ne dit à aucun moment et la direction ne se serait pas dans l'azimut de la Lune. Dans la seconde hypothèse, la croix indique l'entrée du virage où, logiquement la Lune doit surgir brutalement en donnant (du fait du virage serré) l'impression de croiser rapidement la route devant le véhicule. Or, c'est bien de cette manière que le témoin décrit l'apparition du PAN.

Ensuite la carte figurant dans le PV semble indiquer que l'observation du PAN débute bien après la première épingle alors que les clichés 4, 5 se rapportent à des lieux en amont de cette épingle !

De même le récit du témoin (selon les gendarmes) évoque 3 épingles (à droite, à gauche puis à droite) correspondant aux endroits où le PAN est décrit comme croisant le terre-plein central. Il ne parle pas de la première épingle (visible sur le cliché 6 dont la légende semble assez approximative). De toute évidence, la première partie du trajet et de l'observation ne sont pas décrits avec la rigueur et la précision qu'il eut fallu.

Soit le témoin n'a pas été très clair ou très fidèle à la réalité, soit les gendarmes n'ont pas correctement rapporté (et illustré) son discours.

Malgré ces diverses imprécisions ou ambiguïtés du PV de gendarmerie, il est assez aisé de retrouver le parcours réalisé par le témoin durant la phase d'observation proprement dite. Les cartes et les vues aériennes fournies par Géoportail et GoogleMaps donnent la possibilité de retrouver la topographie précise des lieux même si, malheureusement, l'option GoogleStreetView (vue au sol) ne peut s'appliquer sur le secteur concerné (à la date de l'analyse).

Une recherche de la position et de l'aspect de la Lune au moment des faits, réalisée avec le logiciel Stellarium, permet de vérifier d'une part que sa phase correspond bien à une Pleine Lune (comme l'affirme le témoin) et d'autre part que son azimut d'observation et sa hauteur angulaire (sensiblement constants durant le bref trajet) sont respectivement de : **Az : ~ 115°/NG et Haut : ~38°**.

(Voir l'annexe 02 : situation astronomique)

La carte générale (voir annexe 01a) permet de visualiser le trajet suivi par le véhicule (Tube Citroën), l'azimut de la Lune ainsi que les divers lieux de prise de vue des principaux clichés fournis par le PV de gendarmerie. S'y ajoute la trajectoire présumée du PAN (cf. le PV de gendarmerie).

Il est ainsi possible de comprendre que le témoin aperçoit le PAN (jusqu'alors masqué par le relief) dans le premier virage (Position 01) surgissant sur sa gauche (Cliché 4). Le témoin n'observe pas la Lune qui, dans l'azimut 115°, se situe pourtant exactement dans la direction du PAN. Ne relatant la présence que d'une seule boule lumineuse, force est de constater que le PAN et la Lune ne pourraient faire qu'un puisque, comme il le stipule, le ciel est dégagé.

Dans cette hypothèse, la Lune (prise pour un PAN) se situe à l'avant droit du témoin à l'amorce de la seconde épingle. Lors du virage, elle passe rapidement sur la gauche du véhicule à la surprise du témoin

trompé par ce brutal mouvement apparent. C'est là que le témoin prend réellement conscience de l'étrangeté de ce qu'il observe et qu'il prend peur. Ceci explique sûrement pourquoi il dit aux gendarmes que le phénomène commence au point **02** alors que lors de la reconstitution photo, il semble observer le phénomène à partir du premier virage avant a descente.

Nous sommes donc au point **02** du parcours et durant toute la ligne droite, le Pan demeure visible sur la gauche (tout comme la Lune), semblant accompagner le véhicule.

L'épingle suivante (**Cliché 6**), (3^{ème} virage et seconde épingle à droite) conduit le PAN (ou la Lune) à passer tout aussi rapidement de la gauche à la droite du véhicule, par l'arrière (**Cliché 7**), position qu'il gardera jusqu'à l'épingle suivante (4^{ème} virage et première épingle à gauche) (position **03**) (**Cliché 8**), semblant donc suivre le véhicule.

Dans ce virage, le PAN (ou la Lune) repasse derrière le véhicule pour revenir sur sa gauche, donnant au témoin apeuré, l'illusion qu'il a intentionnellement coupé le terre-plein central.

Puis le PAN (ou la Lune) ayant repris sa position à gauche du véhicule (toujours au 115°) semble l'accompagner et le scénario du 3^{ème} virage va se reproduire à l'identique dans l'épingle suivante (5^{ème} virage et 3^{ème} épingle à droite) (**Cliché 10**), semblant avoir coupé une nouvelle fois le terre-plein central (**Cliché 11**).

Note : La trajectoire apparente du PAN (**en orange**), issue du PV de gendarmerie, traduit bien (même si le point de départ est approximatif) l'illusion d'être poursuivi par un phénomène très proche.

Le point **04** (**Cliché 15**) correspond à la disparition du phénomène dans la mémoire du témoin (à proximité de l'embranchement de l'ancienne route de Braux, soit à l'actuelle carrière), mais il est possible qu'il ait pu, en réalité, observer le PAN (ou la Lune) bien au-delà de ce point, probablement jusqu'à l'intersection avec la RN202, comme la topologie des lieux le suggère (absence de masquage par le relief). La panique qui a envahi le témoin pourrait expliquer qu'il n'en ait pas gardé souvenir et/ou que son attention se soit alors limitée à la route, du fait de son augmentation de vitesse sur une route pour le moins escarpée. Il se peut également que la Lune ait alors disparu derrière un nuage isolé.

Bilan de l'analyse en regard de l'hypothèse d'une méprise avec la Lune :

POUR	CONTRE	REMARQUES
La Lune est présente concomitamment au PAN mais non décrite	hauteur angulaire élevée	Relief ? Nuages ?
Le comportement apparent du PAN est conforme à celui de la Lune (en azimut)	Proximité apparente du PAN	Evaluation des distances ?
	La durée totale du trajet aurait pu permettre l'identification de la Lune	Observation très discontinue et difficile (conduite délicate)
	Bip Bip	Acouphènes ?
	Occlusion intestinale	Psychosomatique ?
	Adulte ayant bonne réputation	1 seul témoin constamment en mouvement
	Couleurs du dessin des gendarmes	Couronne ou halo lunaire possible
	Nombreuses observations de PAN dans la période	Cergy, Sion les Mines = canulars. Influence socio psychologique ?

Rappel : au jour de la rédaction de cette analyse, GoogleStreetView ne permet malheureusement pas de reconstituer l'observation du témoin. Un retour sur les lieux s'avère donc souhaitable, notamment en exploitant le cycle du saros ou de Méton.

Effet annexe :

Il reste toutefois un point d'étrangeté dans le récit du témoin : la perception d'un « bip-bip » accompagnant le phénomène. Ce point aurait mérité d'être plus approfondi par l'enquête de gendarmerie. En effet, il n'est pas précisé si le son perçu était (ou non) totalement simultané à l'observation visuelle. De plus, rien n'est dit sur d'éventuels antécédents et/ou récidives qui auraient pu affecter l'audition du témoin. Ceci est regrettable dans la mesure où une piste explicative aurait pu être testée, à savoir celle d'**acouphènes pulsatiles**, trouble dont le témoin aurait pu souffrir.

Le site **France acouphènes** (<http://www.france-acouphenes.org/site/index.php>) permet d'écouter ce type d'acouphène.

Plus précisément : <http://www.france-acouphenes.org/site/Sons/sonsdac/spm1hz4kcomp.wav>
(Attention : modérez le volume de l'ordinateur)

A l'écoute, on retrouve effectivement les caractères pulsant, rapide et très aigu décrits par le témoin. Il est intéressant de savoir qu'il existe souvent des troubles associés aux acouphènes, dont le stress et l'anxiété. Or, le témoin déclare (PV de gendarmerie) : « *Le lundi 3 décembre 1979, dans l'après-midi, je me sentais toujours très nerveux par ce qui m'était arrivé. J'ai fait appeler le docteur d'Annot qui a diagnostiqué une occlusion intestinale, due à un choc nerveux* ». (*)

(*) A notre connaissance, l'occlusion intestinale a toujours une cause mécanique ou fonctionnelle et non psychologique.

3-2 : VERIFICATION IN SITU :

A ce stade de la réflexion, l'hypothèse d'une méprise avec la Lune apparaît comme plausible mais le PV de gendarmerie demeurant incomplet sur plusieurs aspects du problème, il est convenu qu'un retour sur les lieux s'avère nécessaire pour tenter de lever les ambiguïtés restantes et permettre de confirmer ou d'infirmer la validité de cette hypothèse.

Il faudra toutefois patienter plus d'un an pour atteindre la fin d'un second cycle du Saros à savoir une date qui ramène des conditions d'observation très proches de celles vécues par le témoin.

Arrivés à Annot le 21/12/2015, trois enquêteurs profitent de la journée du 22/12 pour recueillir diverses informations et repérer les lieux en vue d'une reconstitution envisagée pour la nuit suivante.

- Un premier repérage du parcours suivi par le témoin est réalisé dans la matinée, opération qui déjà accrédite le scénario envisagé.
- A l'occasion de ce repérage, le hasard conduit les enquêteurs à rencontrer un habitant du secteur se souvenant bien de cet épisode, et évoquant spontanément que pour lui le témoin (dont il confie avoir été un ami proche) s'est simplement trompé avec.... La Lune ! Il expose alors un raisonnement qui reprend pour l'essentiel les arguments présentés plus haut dans la partie analyse du cas. Notons que cette personne connaît parfaitement les lieux et possède visiblement des notions d'astronomie. Par ailleurs, l'homme évoque de lui-même le détail du récit concernant le « bip-bip » mentionné par le témoin. Selon lui, il n'a jamais été question de ce « bip-bip » dans le récit initial du témoin. Cette anecdote serait selon lui apparue dans le récit suite au fait que le témoin aurait rapporté son aventure dans un café d'Annot. Celle-ci n'aurait pas été prise au sérieux par certaines personnes présentes. Resté alité à partir du lendemain dimanche à la suite d'une occlusion intestinale attribuée au choc émotionnel, le témoin aurait alors reçu des coups de fils anonymes de personnes se moquant de lui en

émettant des « bip-bip » dans l'appareil, comme pour évoquer ironiquement l'intervention des extra-terrestres.

Cette version contredit ce qui apparaît dans le PV de gendarmerie. Omission volontaire ou non du témoin ou faux souvenir de la personne rencontrée fortuitement le jour de la reconstitution. .

- La nuit tombant très tôt en cette période de l'année, les enquêteurs effectuent un premier trajet de Braux jusqu'à la RN 202 afin d'éviter toute surprise lors de la reconstitution prévue à l'heure calculée selon le cycle du Saros. Une première vidéo est réalisée qui laisse présager une issue favorable à l'hypothèse testée. A l'heure prévue, un second parcours est effectué en essayant d'améliorer les conditions de prises de vue. La vidéo est réalisée grâce au toit ouvrant de la voiture facilitant la vision de la route et de la position relative de la Lune... Bien qu'exposant au passage le cinéaste à un vent relatif pour le moins glacial.

Le résultat ne laisse aucun doute sur la similitude entre le mouvement apparent de la Lune et le mouvement présumé du PAN tel que décrit par le témoin et tel qu'imaginé lors de l'analyse. Notons toutefois que, comme pressenti lors de cette analyse, il est clairement vérifié que le phénomène (s'il s'est bien agi de la Lune) aurait logiquement pu être observé quasiment jusqu'à proximité de la RN 202. La Lune aurait-elle été masquée par des nuages avant la fin de la descente ? La mémoire du témoin aurait-elle occulté la fin d'observation ?

Il faut préciser au passage que l'expérience menée a confirmé que la route étroite et très pentue impose une conduite attentive et à vitesse modérée pour éviter la chute fatale dans les impressionnants ravins.

La vitesse de 70 à 80 km/h mentionnée par le témoin est visiblement surestimée, notamment pour un véhicule utilitaire de type fourgon Citroën. La descente de nuit à 50/60 km/h avec un véhicule de tourisme actuel n'est déjà pas dénuée de risque, comme cela a pu être vérifié sur site.

Il devient dès lors facile de constater que le témoin n'a pu observer la Lune que de manière très irrégulière et durant les courts moments durant lesquels la route le lui permettait et sans que le toit du véhicule ne l'en empêche. La reconstitution confirme totalement que les instants privilégiés où l'observation de la Lune était possible correspondent fort logiquement aux repères fournis aux gendarmes par le témoin.

Résumé des investigations menées :

Le trajet réalisé de nuit à deux reprises avec la Lune en position similaire à celle de l'époque montre sans ambiguïté que la conduite délicate sur une petite route de montagne escarpée interdisait au témoin, qui à aucun moment n'a stoppé son véhicule, une observation attentive du phénomène. Le flan de la montagne, les arbres bordant parfois la route et surtout le toit du véhicule sont autant de facteurs compliquant encore l'observation attentive. Ceci pris en compte, il s'avère que chaque endroit où l'observation de la Lune s'avère possible correspond précisément à l'un des emplacements pour lesquels le témoin a décrit aux gendarmes le phénomène auquel il pense avoir été confronté. De fait, la trajectoire présumée du PAN telle qu'a pu l'imaginer le témoin apeuré correspond parfaitement à la trajectoire apparente de la Lune en regard des sinuosités de la route. L'apparition soudaine ainsi que la disparition de phénomène sont également en accord avec la visibilité de la Lune pour le conducteur d'un véhicule empruntant cette route ce jour-là (ou un jour similaire du point de vue de la position et de l'aspect de la Lune).

Le témoin était visiblement de bonne foi mais surpris par la soudaine apparition de la Lune au détour d'un virage, il fut rapidement gagné par une inquiétude d'autant plus légitime que le contexte médiatique était particulièrement imprégné des observations insolites rapportées en diverses régions du pays.

Le réflexe de fuite conjugué à un contexte environnemental défavorable l'empêchant d'observer le phénomène avec attention, une identification prosaïque de l'objet observé devenait dès lors fort improbable.

Enfin, en ce qui concerne l'occlusion intestinale, l'examen médical (avec certificat médical) mené à l'époque permet effectivement d'attribuer le déclenchement de la crise au choc émotionnel subi mais confirme parallèlement que la cause profonde de l'affection n'est pas attribuable au phénomène observé.

3.3. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1 (non rencontré sauf par les gendarmes car décédé avant l'enquête GEIPAN)

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	De BRAUX (04) vers ANNOT (07)
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	D110
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Conduisait sa voiture
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Début d'observation : 43,96986 N et 6,70158 E 43°58'11.5"N 6°42'05.7"E - Google Maps.htm
B3	Description du lieu d'observation	Route de montagne escarpée
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	01/12/1979
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	19:35:00 environ (HL)
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	10 à 15 minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Non
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	---
B9	Observation continue ou discontinue ?	Discontinue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	Phénomène masqué par paysage et toit du véhicule + conduite
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Masqué par la montagne ou les nuages
B12	Phénomène observé directement ?	A travers les vitres du véhicule
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Non
B14	Conditions météorologiques	Ciel a priori dégagé
B15	Conditions astronomiques	Pleine Lune visible (observée)
B16	Équipements allumés ou actifs	Phares du véhicule
B17	Sources de bruits externes connues	Bruits du véhicule (moteur, ...)
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	Circulaire (boule évoquée)
C3	Couleur	Blanc, rouge, jaune, orangé
C4	Luminosité	assez forte
C5	Trainée ou halo ?	Pas de trainée
C6	Taille apparente (maximale)	Non estimée
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Perception d'un « Bip-bip » rapide
C8	Distance estimée (si possible)	Estimé comme proche
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	Non précisé
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	Non précisée

C11	Azimut de disparition du PAN (°)	Non précisé
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	Non précisée
C13	Trajectoire du phénomène	Présumée suivre le témoin mobile
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	Non évaluable
C15	Effet(s) sur l'environnement	Aucun (traces non retenues)
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Émotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	Surprise, inquiétude puis forte peur
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	En a parlé à son épouse puis au bar
E4	Quelle interprétation donne t-il à ce qu'il a observé ?	Pense avoir été suivi par un objet volant inconnu
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	Info non recherchée
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	---
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	Info non recherchée
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	Info non recherchée



4- HYPOTHESES ENVISAGEES

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
1. Méprise avec la Lune			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- Azimut	- Présence avérée de la Lune. - direction d'observation globalement constante. - Direction moyenne similaire à l'azimut de la Lune.	- le témoin pense que la direction d'observation varie fréquemment et que le phénomène se déplace en fonction de son propre trajet.	0.9
- Hauteur	- Le relief escarpé modifie constamment la hauteur apparente du PAN/paysage. - Le toit du véhicule cache souvent le phénomène.	- le témoin estime le PAN à basse altitude. - la hauteur de 38° pour la Lune n'est a priori pas propice à une confusion.	0.6
- Taille apparente	- La taille réelle estimée subjectivement est typique des tailles régulièrement attribuées dans les cas similaires de méprise avec la Lune.	- La taille réelle est estimée à 2 ou 3 m de diamètre pour une distance suggérée de quelques dizaines de mètres.	0.6
- Distance	- aucun de changement de taille n'est décrit ni même mentionné	- le témoin estime le PAN à faible distance.	0.9
- Forme	- L'aspect circulaire correspond parfaitement avec la phase de PL. - Pleine Lune avérée. - Aucun changement de forme.		1
- Couleurs	- Typique de la Lune, notamment en cas de nébulosité légère.		0.9
- Bruit		- « Bip-bip » rapide perçu. Mais non relaté lors des premiers récits du témoin d'après des proches du témoin rencontrés en 2015, et aucune évidence objective de ce bruit.	-0.6
- Luminosité	- La pleine Lune est souvent éblouissante notamment pour des yeux accoutumés à une nuit noire. - Aucun clignotement.	- Décrite comme très forte.	0.8
- Contexte sociologique	- Favorable à toute méprise		0.8
- Fiabilité du témoin	- Mise en cause (argumentée) par des proches.	- Bonne réputation présumée.	0.8
- Effet physiologique	- Aucun lien établi en dehors du choc émotionnel.	- occlusion intestinale présumée consécutive	-0.1
2. Engin volant non conventionnel			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- Évolutions	- perçues comme complexes	- Azimut moyen sensiblement constant	-0.4
- Comportement	- perçu comme intelligent	- Compatible avec une présence passive	-0.5
- Forme/Aspect	-	- Basique (cercle) sans aucune particularité observable	-0.5
- Luminosité	- Forte	- Aucune variation évoquée.	-0.2

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

5- CONCLUSION

Le témoin ayant signalé la présence de la pleine Lune au départ de son trajet ne la mentionne paradoxalement plus par la suite alors même qu'à plusieurs endroits du parcours elle devait apparaître très lumineuse précisément dans la direction d'observation du PAN présumé.

Les éléments entrevus dans la phase d'analyse préalable (à distance avec outils numériques) ont été largement confirmés par une reconstitution « in situ » menée dans des conditions optimales de similitude (cycle du Saros et météo similaire) : le témoin s'est trouvé être victime d'une illusion perceptive provoquée par l'observation soudaine de la Lune.

En particulier, il s'avère que chaque endroit où l'observation de la Lune s'avère possible correspond précisément à l'un des emplacements pour lesquels le témoin a décrit aux gendarmes le phénomène auquel il pense avoir été confronté. De fait, la trajectoire présumée du PAN telle qu'a pu l'imaginer le témoin apeuré correspond parfaitement à la trajectoire apparente de la Lune en regard des sinuosités de la route. L'apparition soudaine ainsi que la disparition de phénomène sont également en accord avec la visibilité de la Lune pour le conducteur d'un véhicule empruntant cette route ce jour-là

L'effet de surprise, renforcé par un contexte médiatique très prégnant, ont probablement induit un fort sentiment de peur chez le témoin qui, placé dans des conditions d'observation difficiles et un contexte peu rassurant (il était seul et loin de toute habitation) n'a pas été en mesure d'analyser sereinement la situation à laquelle il se voyait brutalement confronté.

Les descriptions qu'il fait du phénomène sont classiques et parfaitement comparables avec celles communément recueillies dans les cas similaires de méprise avec la Lune (méprise très fréquente).

Les seuls caractères d'étrangeté qui auraient pu s'opposer quelque peu à ce scénario bien connu sont d'une part le bruit prétendument perçu durant l'observation et d'autre part le contrecoup physiologique subi dans les jours suivants (occlusion intestinale). Toutefois, aucun élément ne peut être avancé pour étayer la réalité objective du premier. Concernant le second, il s'avère probablement consécutif au stress causé par l'observation sur un terrain physiologique préexistant (deux crises antérieures similaires).

Note : Les traces alléguées évoquées dans le PV de gendarmerie ayant été rapidement considérées comme non suspectes par la maréchaussée, il était à la fois inutile et impossible d'y revenir après tant d'années.

En conséquence GEIPAN classe le cas en A: Observation de Lune

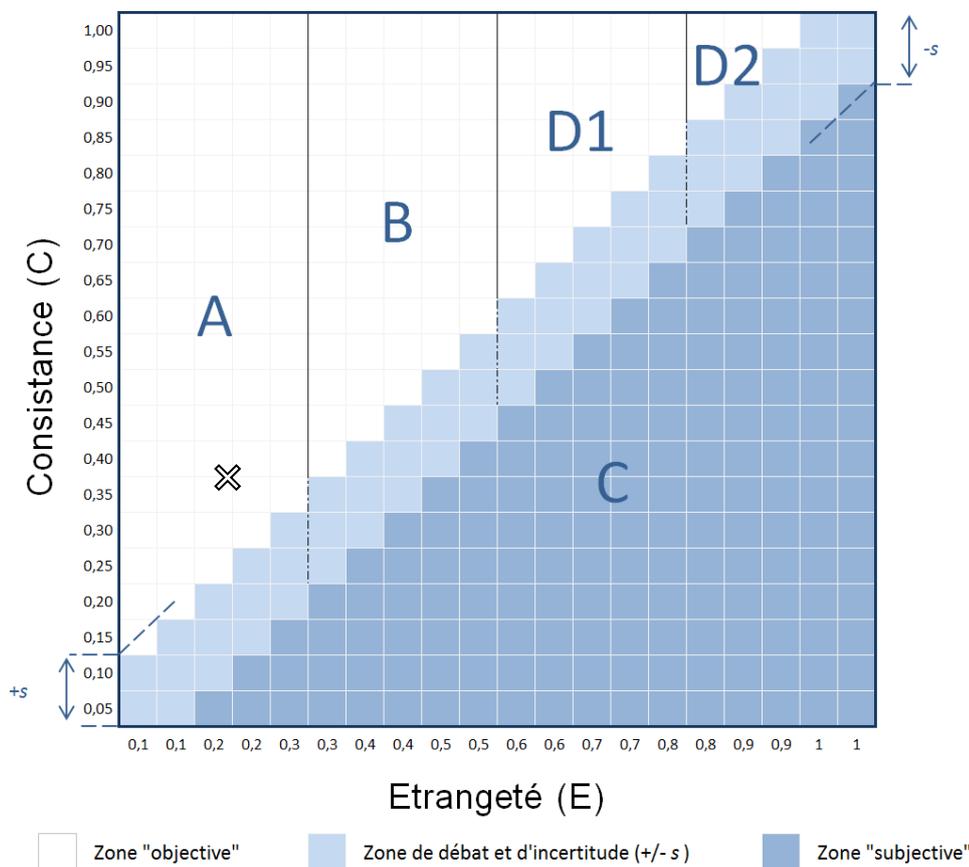
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE⁽¹⁾ (IxF)

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.5

0.1



Clôture de l'enquête le 10/03/2017

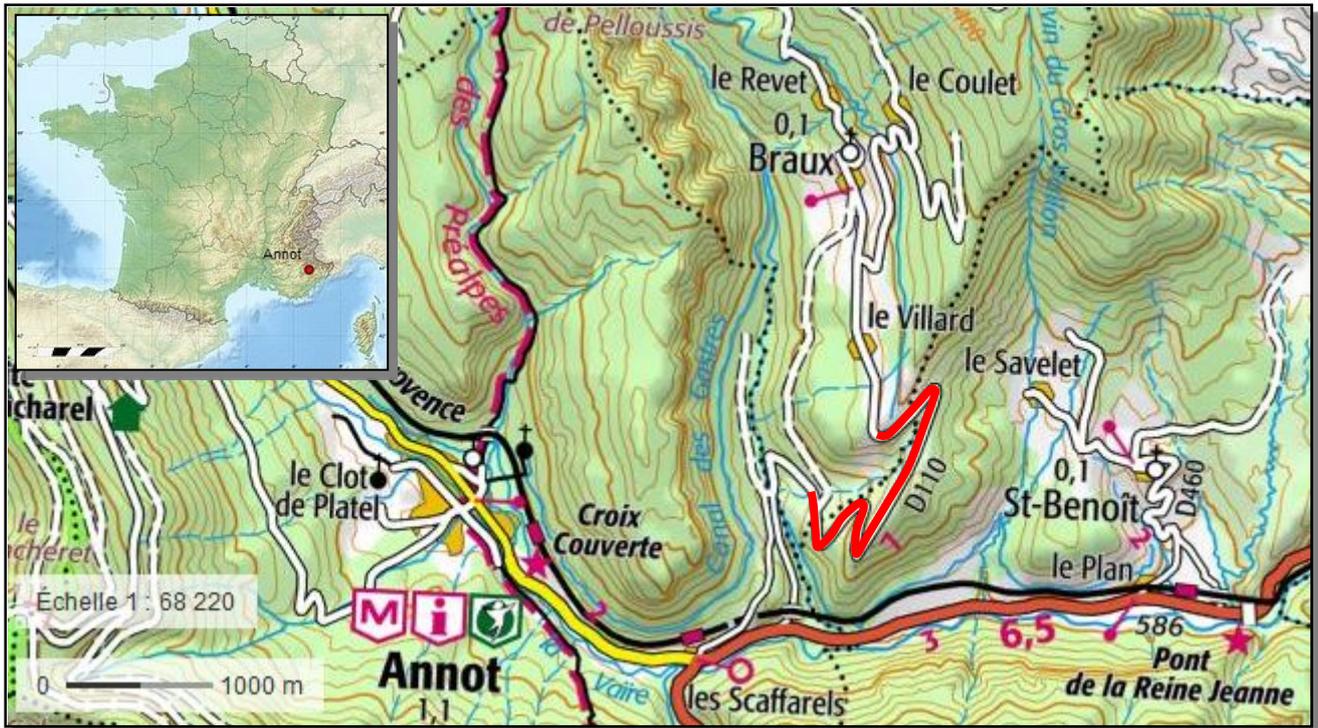
La proposition de classement est donc A (méprise quasi certaine avec la Lune)

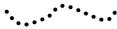
Liste des annexes proposées

Annexe 01 - Situation géographique	2 pages
Annexe 02 - Situation astronomique	2 pages
Annexe 03 - Infos diverses	1 page
Annexe 04 - Articles de presse complémentaires	4 pages
Annexe 05 - Reconstitution photographique du trajet	6 pages

Annexe 01a - Situation géographique

Situation générale

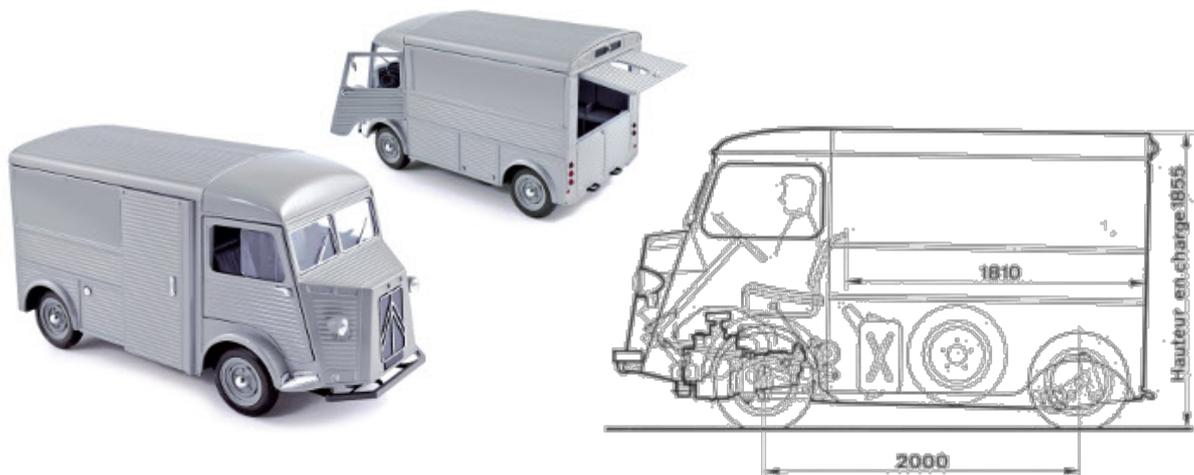


-  Trajet du véhicule durant l'observation.
-  Limites des communes.

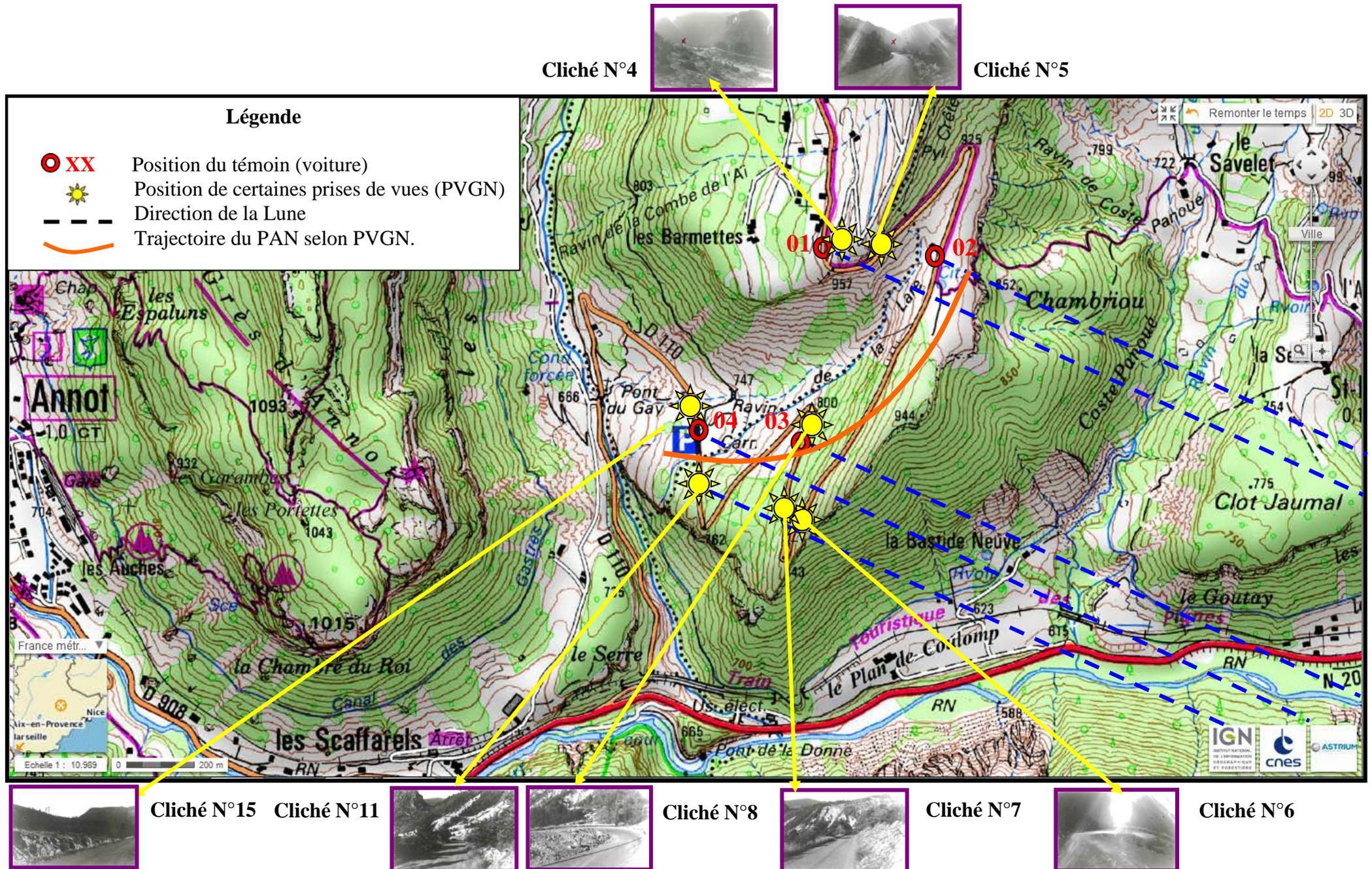
Le cas est connu sous le nom d'Annot qui est la commune où résidait le témoin. Toutefois, alors qu'il revient de Braux vers Annot par la D110, son observation commence dans le virage qui précède l'entrée sur la commune de St-Benoît pour se terminer sur celle de Braux, peu avant l'entrée sur la commune d'Annot.

Pour l'essentiel, les événements se sont donc déroulés sur la commune de St-Benoît (04).

Type de véhicule utilisé par le témoin : Tube Citroën



Annexe 01b - Situation géographique



Annexe 02a - Situation astronomique

Proximité d'Annot : Latitude : 43° 58' N - Longitude : 06° 42' Est - Altitude : 845 m

Coordonnées de la Lune : **Azimut : 115° 25'** **Hauteur angulaire : 38° 16'** Pas d'autre astre ou phénomène remarquable.

Stellarium 0.11.2

Lune

Magnitude : -12.28
 Magnitude absolue : 32.34
 AD/DEC (J2000) : 2h52m49.9s +10°52'47.0"
 AD/DEC (de la date) : 2h51m45s +10°47'54"
 Angle horaire/dec : 20h55m9s +10°47'54"
 Az/Haut : +115°25'18"/+38°15'53"
 Repère géocentrique écliptique (du jour) : +43°44'58.0"/-5°24'40.0"
 Inclinaison de l'axe (du jour) : +23°26'51.0"
 Distance : 0.00246208 UA (368322 km)
 Diamètre apparent : +0°32'26.0"

Date & Heure

1979 / 12 / 1 18 : 40 : 0

Terre, Annot (04), 845m FOV 92.4° 15.4 FPS 1979-12-01 18:40:00

FR 14:10 22/12/2013

Annexe 02b - Situation astronomique (suite)

Reconstitution envisageable par le cycle du Saros :

Deux cycles soit : 2 x (18 ans 11 jours 8heures)

(*) + - = : phases plus ou moins proches de la phase d'observation ou quasiment identiques.

En rouge, les dates les plus favorables en fonction des éléments (azimut, Hauteur, phase Lune).

Date	Heure	Azimut	Hauteur angulaire	Phase Lune (*)
22/12/2015	18h40	121°	46°	-
22/12/2015	18h13	115°	42°	-
22/12/2015	17h44	108°	38°	-
23/12/2015	18h40	106°	39°	=
23/12/2015	18h31	105°	38°	=
23/12/2015	19h19	115°	46°	=
24/12/2015	18h40	94°	30°	+
24/12/2015	19h23	102°	38°	+
24/12/2015	20h21	115°	47°	+

Reconstitution envisageable par le cycle de Méton (19 ans)

Dans ce cas précis, le cycle de Méton permet de disposer des conditions optimales de reconstitution de l'observation.

Date	Heure	Azimut	Hauteur angulaire	Phase Lune (*)
01/12/2017	18h34	115°	37°31'	=
01/12/2017	18h37	115°44'	38°	=
01/12/2017	18h40	116°25'	38°29'	=

Annexe 03 - Infos diverses

Aspect médical :

Le certificat médical figurant dans le PVGN originel mentionne bien que le témoin a été victime d'une occlusion intestinale consécutive au stress causé par l'observation, mais il stipule que le terrain était favorable puisque le témoin avait déjà subi antérieurement deux crises similaires. Si cela va dans le sens de la bonne foi du témoin, réellement affecté par son aventure, cela tend a contrario à minimiser (voire annuler) l'hypothèse d'une réelle interaction physiologique provoquée par le phénomène observé.

Météorologie :

Les données météorologiques retrouvées pour 1979 sont parcellaires mais semblent confirmer les déclarations du témoin.

Une situation anticyclonique sur l'Espagne maintient sur le sud de la France un temps calme et sans précipitation.

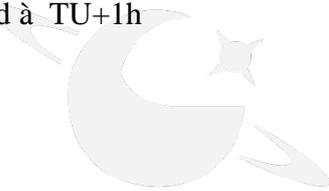
Le 01/12/1979 la température de la région semble osciller entre 5°C et 12°C.

Toutefois, l'altitude des lieux (entre 740m et 960m) peut éventuellement avoir conduit à une température localement plus faible sans toutefois atteindre des valeurs négatives.

Éphémérides :

CET = *Central European Time* :

correspond à TU+1h



Astronomie

Dec. 01, 1979	Lever	Coucher
Temps réel	07:44 CET	16:57 CET
Crépuscule civil	07:12 CET	17:29 CET
Crépuscule nautique	06:36 CET	18:04 CET
Crépuscule astronomique	06:02 CET	18:39 CET
Lune	15:52 CET (12/1)	04:43 CET (12/1)
Durée de lumière visible	10h 16m	
Longueur du jour	9h 12m	

Lune gibbeuse croissante, 93% of the Moon is Illuminated

déc 1  Lune gibbeuse croissante	déc 3  Pleine lune	déc 11  Dernier quartier	déc 19  Nouveau	déc 26  Premier quartier
--	---	---	--	---

Bulletins ufologiques évoquant le cas

(liste non exhaustive)

- Ufologia (CFRU) N°24 p 24 publie l'article de La Nouvelle république de la Vienne du 07-12-1979.
- Vaucluse ufologie N° 20 p 14 publie les articles du Provençal des 03 & 05-12-1979. Un ajout au catalogue d'observations (page 10) évoque une voiture 2CV en lieu et place d'un tube Citroën !
- Catalogue Francat de Michel Figuet N°924.

Il est intéressant de noter qu'antérieurement à cette enquête, plusieurs ufologues privés (notamment Jean Bastide et Éric Maillot) avaient déjà et indépendamment formulé l'hypothèse bien argumentée qu'une méprise avec la Lune pouvait probablement rendre compte de cette observation.

Toutefois aucun d'eux n'avait pu mener une vérification in situ.

Annexe 04a - Articles de presse complémentaires

Liste des articles de presse mentionnant l'observation d'Annot :

1979-12-03 Le Provençal
1979-12-03 Le Méridional
1979-12-04 La Liberté de l'Est
1979-12-04 Le Provençal
1979-12-05 Le Provençal
1979-12-06 France Soir
1979-12-07 Journal inconnu (Limousin ?)
1979-12-07 La Nouvelle République de la Vienne
1979-12-07 L'Est Républicain



Une « boule de feu » sur la route du boucher d'Annot (04)

DIGNE — Il était 19 heures, samedi quand M. Devincenzi, boucher à Annot (04) revenait d'une tournée au village de Braux. Soudain, la route s'illumine et le conducteur aperçoit « une boule de feu » dans le ciel qui « l'escorte » durant plusieurs kilomètres et disparaît.

Fortement impressionné, le boucher d'Annot est allé raconter sa mésaventure à la gendarmerie d'Annot qui a ouvert une enquête...

TOUJOURS AUCUNE TRACE DE FRANK FONTAINE

Les recherches entreprises pour retrouver Frank Fontaine, 19 ans, le jeune homme disparu à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) lundi dernier, sont restées vaines hier.

Les gendarmes poursuivent leur enquête, effectuant vérifications sur vérifications. Aucune procédure judiciaire ne peut être engagée en l'espèce puisqu'aucun délit n'a été commis et que Frank Fontaine est majeur.

Les auditions de Jean Pierre Prévot et Salomon N'Diaye, les deux jeunes gens de 25 ans qui ont toujours affirmé avoir vu d'abord un objet lumineux tomber sur le sol, puis « un halo de lumière où se trouvait trois ou quatre sphères entourer la voiture où se trouvait Frank avant de s'élever dans les airs », ont été momentanément suspendues.

ENCORE LES O.V.N.I.

● Une boule de feu aperçue à Annot (Alpes-de-Haute-Provence).

Le Provençal, page 20 - 03/12/1979.

eipan

Le Méridional, page 18 - 03/12/1979.

L'article ci-dessous est paru dans le quotidien Le Méridional, France, page 18, le 3 décembre 1979.

ANNOT : poursuivi par un OVNI

DIGNE (de notre agence). — C'est encore sous le coup de l'émotion que M. Devincenzi, boucher à Annot, racontait l'extraordinaire mésaventure qu'il a vécue samedi soir. « Je ne sais pas comment c'est arrivé, ni comment c'est reparti ».

Il était 19 heures quand le boucher revenait d'une tournée au village de Braux. Soudain, la route s'éclaire violemment et M. Devincenzi aperçoit au-dessus de son véhicule une "boule de feu".

L'objet volant très lumineux "escorte" la voiture du boucher durant quelques kilomètres, puis disparaît.

« Je n'étais vraiment pas rassuré, commente encore le témoin, et je ne peux décrire cet objet autrement que de forme arrondie et répandant une lumière extraordinaire ».

Ce témoignage, M. Devincenzi l'a confié aux gendarmes d'Annot qui ont refait, hier dimanche, l'itinéraire du boucher sans toutefois enregistrer des indices palpables.

ANNOT: poursuivi par un OVNI

DIGNE (de notre agence). C'est encore sous le coup de l'émotion que M. Devincenzi, boucher à Annot, racontait l'extraordinaire mésaventure qu'il a vécue samedi soir. "Je ne sais pas comment c'est arrivé, ni comment c'est reparti".

Il était 19 heures quand le boucher revenait d'une tournée au village de Braux. Soudain, la route s'éclaire violemment et M. Devincenzi aperçoit au-dessus de son véhicule une "boule de feu".

L'objet volant très lumineux "escorte" la voiture du boucher durant quelques kilomètres, puis disparaît.

"Je n'étais vraiment pas rassuré, commente encore le témoin, et je ne peux décrire cet objet autrement que de forme arrondie et répandant une lumière extraordinaire".

Ce témoignage, M. Devincenzi l'a confié aux gendarmes d'Annot qui ont refait, hier dimanche, l'itinéraire du boucher sans toutefois enregistrer des indices palpables.

Annexe 04b - Articles de presse complémentaires (suite)

Le Méridional, page 18 - 03/12/1979.



Disparu de Cergy-Pontoise : une énigme bien troublante

Le jeune Franck Fontaine dont ses deux camarades avaient déclaré, voici huit jours, la disparition mystérieuse peu après avoir vu un phénomène troublant à Cergy-Pontoise, aux abords de leur domicile, a fait sa réapparition hier matin, vers 4 heures, dans cette même ville.

Le dénouement a débuté par un appel téléphonique anonyme à une station de radio, dans la nuit de dimanche à lundi. Selon ce coup de téléphone, le jeune homme était réapparu dans une boule lumineuse à proximité du lieu de sa disparition et se trouvait à ce moment précis chez ses deux camarades, Jean-Pierre Marina et Salomon N'Diaye, 11, Justice-Mauve, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

Alertés, les gendarmes se sont alors rendus sur place et ont retrouvé effectivement dans l'appartement Franck Fontaine, ses deux amis ainsi que sa mère, son amie Marina et une jeune fille dont les gendarmes n'ont pas voulu dévoiler l'identité.

Ils ont alors prié toutes ces personnes de les accompagner à la brigade de Cergy-Pontoise pour y être entendues.

D'après les premiers témoignages, Franck Fontaine aurait déclaré : « Je me suis retrouvé debout dans le champ de choux et je me suis dit qu'on m'avait volé la voiture ».

De source proche de la gendarmerie le jeune Franck Fontaine serait peu loquace quant à son aventure. Il conviendrait maintenant de rechercher dans la vie privée du jeune homme les motifs de ce qui pourrait bien être une fugue. Pourtant, les deux amis de Fontaine maintiennent leurs déclarations quant au phénomène lumineux qui a précédé la disparition.

Interrogé une bonne partie de la journée d'hier par les gendarmes, Franck Fontaine a déclaré qu'il s'était retrouvé debout dans un champ non loin de l'endroit où ses camarades l'ont vu disparaître. Apercevant une

boule lumineuse de la taille d'une orange, à hauteur de son pare-brise, celle-ci grandit soudain jusqu'à devenir deux fois plus grosse que la voiture, englobant le véhicule lui-même. Franck Fontaine sentit alors des picotements aux yeux et s'endormit.

Selon ses dires, lorsqu'il se réveilla hier matin, il était persuadé que ce sommeil n'avait duré que quelques instants et qu'on lui avait volé sa voiture. Regagnant Cergy à pied, il se rendit chez l'un de ses camarades présent avec lui lundi dernier, et ce dernier lui apprit sa disparition.

Faits troublants selon les gendarmes : Franck Fontaine portait exactement les mêmes vêtements que lundi dernier et il avait encore en poche la même somme d'argent que ce jour-là. D'autre part, le témoignage du disparu et ceux de ses camarades concordent en tous points, et à aucun moment leurs déclarations n'ont varié.

Suivi par un O.V.N.I. près de Digne

C'est encore sous le coup de l'émotion que M. Devicenzi, boucher à Annot (Alpes de Haute-Provence) raconte l'extraordinaire mésaventure qu'il a vécue samedi soir : « Je ne sais pas comment c'est arrivé, ni comment c'est reparti » ne cesse-t-il de répéter.

Il était 19 h et le boucher revenait d'une tournée au

village de Braux. Soudain, la route s'est éclairée violemment et M. Devicenzi a aperçu au-dessus de son véhicule une « boule de feu ».

L'objet volant, très lumineux, a « escorté » la voiture du boucher durant quelques kilomètres puis a disparu.

« Je n'étais vraiment pas

rassuré, commente encore le témoin, et je ne peux décrire cet objet autrement que de forme arrondie et répandant une lumière extraordinaire ».

Ce témoignage, M. Devicenzi, l'a confié aux gendarmes d'Annot qui ont refait dimanche l'itinéraire du boucher sans toutefois enregistrer d'indices quelconques.

Annexe 04c - Articles de presse complémentaires (suite)

France Soir - 06/12/1979.



Depuis le « retour sur terre » du disparu du Val-d'Oise

Les OVNI sont partout...

ATENTION ! un OVNI peut en cacher un autre ! Coïncidence ou conséquence de la psychose du troisième type qui suit généralement ce genre de révélations, dans deux autres régions* de France, « ils » ont surgi : samedi dans les Alpes de Haute-Provence — on vient de l'apprendre — et mardi dans la Loire-Atlantique.

Dans ce dernier cas, il s'agirait d'un rapt comme pour le jeune Frank Fontaine, à Cergy-Pontoise le 26 novembre. Et les gendarmes sont en campagne à Sion-les-Mines (L.-A.) où un maçon de trente-sept ans, M. Lucas, qui rentrerait à son domicile à la nuit tombée, affirme avoir vu le véhicule qui le précédait sur la route disparaître sous une étrange boule orange, de deux à trois mètres de diamètre.

« Comme un projecteur »

Elle a coiffé l'automobile puis est partie dans un champ, en produisant un gros nuage de fumée. La voiture, son ou ses occupants avaient disparu.

M. Lucas est alors allé chercher chez lui ses trois fils, Christophe, huit ans, Didier, sept ans, et Frédéric, cinq ans, puis est revenu sur la route où ils ont pu voir que la « boule » n'avait pas bougé. L'OVNI aurait ensuite pris en chasse la voiture de M. Lucas, sur près de 2 kilomètres avant de disparaître.

Les gendarmes enquêtent aussi près de la route Napoléon. M. Devincenzi, boucher à Annot, revenait d'une livraison dans un village des environs. La nuit était tombée quand tout s'est éclairé autour de lui « comme si l'on avait allumé un projecteur ».

Il a raconté qu'il avait

● Ici, ils font disparaître une voiture ● Là, ils en poursuivent une autre

aperçu en l'air une « boule de feu » qui suivait la même direction que sa camionnette, tantôt devant, tantôt derrière.

« Elle changeait de position presque instantanément, dit-il. J'ai commencé alors par ne pas être rassuré. J'ai accéléré mais elle était toujours là. J'étais de plus en plus paniqué et je me demande encore comment je n'ai pas quitté la route. »

Cette course folle s'est poursuivie sur quatre kilomètres ; brusquement, l'OVNI « a disparu aussi vite qu'il était apparu ».

Le boucher, un solide quadragénaire, ancien combattant d'Algérie, n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler un « peureux ». Il est très connu et fort estimé dans la région d'Annot où il est considéré comme un commerçant sérieux et peu enclin à la réverie.

« C'est un homme sobre et qui a les pieds sur terre. Il a vraiment été effrayé par quelque chose d'insolite », disent de lui les enquêteurs.

C'est également l'avis du médecin qui a été appelé le lendemain matin au chevet de M. Devincenzi, resté alité après une nuit de cauchemar.

Fait troublant : le même soir que pour le boucher d'Annot et presque à la même heure, plusieurs témoins ont observé au-dessus du barrage de Serre-Ponçon, dans le nord du département, les évolutions d'une « boule très lumineuse » qui a sillonné le ciel durant plusieurs minutes avant de disparaître à une vitesse fulgurante.

Quant à Frank Fontaine, le jeune camelot de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), il continue à entretenir le suspense.

Hier, il n'a pas hésité à déclarer en toute simplicité :

« Depuis mon retour sur terre, lundi 3 décembre, les détails de mon voyage me reviennent peu à peu pendant mon sommeil. J'y vois maintenant plus clair et j'ai l'impression que c'était agréable. »

« On n'a plus un sou »

Puis il a ajouté : « Mais je n'accepterai de parler publiquement (et uniquement en présence de mon médecin) que lorsque deux conditions seront remplies : premièrement, que j'aie bien réussi à reconstituer totalement les événements, et deuxièmement, que la justice soit convaincue que nous n'avons jamais, mes amis et moi, cherché à abuser personne. »

Ce qui reste, en effet, à démontrer, car le moins qu'on puisse dire est que le « retour » ne s'est pas effectué avec la

netteté nécessaire. Le fait que ce soit un des bons copains qui ait donné l'alerte, à l'insu du « revenant », et qu'il ait averti un poste de radio plutôt que les gendarmes, ne fait pas sérieux. Pas plus que le refus de répondre aux enquêteurs ou de parler sous hypnose.

Que cachent de telles précautions ? La peur que soit démontré l'énorme canular dont certains les soupçonnent ?

« Pas du tout, répond Jean-Pierre Prévot. Nos embêtements viennent du fait que nous avons voulu être coopératifs. Résultat, les gendarmes nous ont pris aussitôt pour des menteurs ».

À les en croire, les trois copains auraient mieux fait de se taire. L'un après l'autre, ils expliquent leur triste, voire leur misérable condition actuelle :

« On n'a plus un sou. On ne peut songer à retourner tout de suite sur les marchés pour gagner notre vie. Nos clients se bousculeraient, non pas pour acheter, mais pour nous demander des explications et des autographes. Et puis, comment nous y rendre ? En voiture ? Les gendarmes savent maintenant qu'aucun de nous ne possède son permis de conduire. Ils ne nous feraient pas de fleurs. »

À quand le prochain OVNI ?

France Soir - 06/12/1979.



France-Soir



Henri Lucas, maçon à Sion-les-Mines (Loire-Atlantique), n'en démord pas : « J'ai vu un OVNI gros comme ça. »

« L'OVNI était comme ça ! »

« Oui, j'ai vu un OVNI. Il était comme ça : » Maçon à Sion-les-Mines (Loire-Atlantique), Henri Lucas, 37 ans, n'en démord pas. Trois jours après, il affirme toujours avoir aperçu en rentrant chez lui mardi soir, une voiture enlevée par une boule lumineuse en pleine campagne. « La boule était orange, a-t-il précisé. Elle mesurait 3 mètres de diamètre ». A 200 mètres de chez lui, un autre témoin a été surpris par le même phénomène : le petit Lionel Simon, 9 ans. « La boule orange se déplaçait d'est en ouest » a-t-il raconté à ses camarades de classe.



Un autre témoin, Lionel Simon, raconte à ses camarades : « La boule orange se déplaçait... » Photos AF1

Annexe 04d - Articles de presse complémentaires (suite)

LA FIÈVRE DES O.V.N.I. ATTEINT LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

LA VOITURE D'UN BOUCHER D'ANNOT POURSUIVIE PAR UNE BOULE MYSTÉRIEUSE

Les gendarmes de la petite localité d'Annot (Alpes-de-Haute-Provence) ont entendu le boucher du pays, Jean De Vincenzi (40 ans), alité depuis dimanche soir et qui affirme avoir été en contact avec des OVNI, la veille vers 20 h, sur la route départementale reliant Annot à Braux. Après Cergy-Pontoise, après Sion-les-Mines (L.-A.), c'est la troisième « victime » des OVNI en moins de deux semaines.

Depuis dimanche, M. De Vincenzi, habituellement d'une santé de fer, est en proie à la fièvre et surtout à une agitation fébrile et angoissée, ce qui a nécessité un traitement à base de calmants. Selon le médecin qui le soigne et qui a remis son rapport aux gendarmes, Jean De Vincenzi a été sérieusement choqué. Avant de tomber dans cet état, le boucher a eu le temps de raconter une histoire étonnante qui fait l'objet d'une enquête de la gendarmerie.

Le samedi donc, le boucher au volant de son véhicule se trouve vers 19 h 30, à 5 kilomètres d'Annot. Il fait nuit. Le temps est brumeux, humide et froid, mais la visibilité est tout à fait correcte. A la sortie d'une suite de virages sur le côté de la route, il aperçoit une grosse boule orangee d'environ deux à trois mètres de diamètre qui stationne suspendue à environ 1 m. 50 du sol. Vincenzi appuie sur l'accélérateur et fonce sur la route, dépassant la boule. Celle-ci le suit le rejoint, le précède.

A chaque fois qu'elle apparaît, selon le récit de M. De Vincenzi, un bruit inconnu se manifeste, strident comme des appels. Le boucher a encore ce bruit dans les oreilles et quand il y fait

allusion, il est pris d'une violente panique. La boule a suivi le véhicule pendant deux kilomètres, dit-il, pour disparaître à une vitesse très grande.

Ce n'est pas la première fois que le département reçoit d'étranges visiteurs : en 1967, à Valensole, les visites en question avaient laissé des traces sur la voie ferrée. L'engin d'alors s'était posé devant le garde-barrière et son épouse, ahuris. Une forte dose de radioactivité avait été relevée peu après par les enquêteurs à cet endroit.

L'AUTO « ENLEVÉE » DE SION-LES-MINES SERAIT UN CANULAR

L'enlèvement d'une auto par un O.V.N.I. ayant l'apparence d'une boule de feu, mardi soir, à Sion-les-Mines (Loire-Atlantique), ne semble pas reposer sur des bases sérieuses, après l'enquête de la gendarmerie et l'audition des témoins.

Aucune voiture n'a été, en effet, portée disparue dans la région. En outre, l'artisan maçon, M. Henri Lucas, 37 ans, qui aurait vu cet O.V.N.I., ainsi que ses trois enfants, âgés de 6 à 9 ans, également témoins, n'ont pas apporté d'éléments suffisants de crédibilité. Les traces relevées sur le sol ne sont que celles d'un bulldozer des Ponts et Chaussées.

Selon M. Lucas, une boule de feu avait enlevé une voiture circulant devant son véhicule, alors que l'artisan maçon regagnait son domicile.

La Nouvelle République de la
Vienne - 07/12/1979.

eipan

L'Est Républicain -
06/12/1979.

Extra-terrestres aussi dans le Midi ?

Course poursuite sur la route entre un boucher et un OVNI

Les gendarmes de la petite localité d'Annot (Alpes-de-Haute-Provence) ont entendu le boucher du pays, Jean de Vincenzi (40 ans) alité depuis dimanche soir et qui affirme avoir été en contact avec des OVNI, la veille vers 20 heures sur la route départementale reliant Annot à Braux.

Depuis dimanche M. de Vincenzi habituellement d'une santé de fer, est en proie à la fièvre et surtout à une agitation angoissée, ce qui a nécessité un traitement à base de calmants. Selon le médecin qui le soigne et a remis son rapport aux gendarmes, il a été sérieusement choqué. Avant de tomber dans cet état, le boucher a eu le temps de raconter une histoire étonnante qui fait l'objet d'une enquête de la gendarmerie.

Boule orangee

Le samedi donc, au volant de son véhicule, il se trouve vers

19 h 30 à cinq kilomètres d'Annot. Il fait nuit. Le temps est brumeux, humide et froid, mais la visibilité est tout à fait correcte. A la sortie d'une suite de virages, sur le côté de la route, il aperçoit une grosse boule orangee d'environ deux à trois mètres de diamètre qui stationne, suspendue à environ 1.50 m du sol. M. de Vincenzi appuie sur l'accélérateur et fonce sur la route, dépassant la boule. Celle-ci le suit, le rejoint, le précède. A chaque fois qu'elle apparaît - selon le récit de M. de Vincenzi, un bruit inconnu se manifeste strident comme des appels. Le boucher a encore ce bruit dans les oreilles et quand il en fait allusion, il est pris d'une violente panique. La boule a suivi son véhicule pendant deux kilomètres dit-il pour disparaître à une vitesse très grande.

Dimanche matin, il a pu revenir sur les lieux avec les gendarmes qui ont pris des photos et fait des

croquis. Le rapport, accompagné des annotations du médecin a été adressé au Groupement d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (GEPAN) à Toulouse.

Ce n'est pas la première fois que le département reçoit d'étranges visiteurs : en 1967, à Valensole, les visites en question avaient laissé des traces sur la voie ferrée. L'engin d'alors s'était posé devant le garde-barrière et son épouse, ahuris. Une forte dose de radioactivité avait été relevée peu après par les enquêteurs à cet endroit.

Les voitures aussi ?

Autre phénomène extra-terrestre, alors que le « rapt » de Cergy-Pontoise garde son mystère. Les gendarmes de Derval et de Chateaubriant ont ouvert une enquête après qu'un témoin oculaire et plusieurs enfants eurent

affirmé qu'une voiture avait été enlevée mardi soir à Sion-les-Mines, en Loire-Atlantique, par un OVNI.

Le témoin, M. Lucas, 37 ans, maçon qui rentrait à son domicile la nuit tombée, affirme avoir vu le véhicule qui le précédait sur la route disparaître sous une étrange boule orange. Cette boule, de deux à trois mètres de diamètre, a quitté un pré et s'est déplacée sur la voiture. Elle a alors coiffé l'automobile, puis est revenue dans le champ en produisant un gros nuage de fumée. La voiture, son ou ses occupants avaient disparu. M. Lucas est alors allé chercher chez lui ses trois fils, Christophe 8 ans, Didier 7 ans et Frédéric 5 ans, puis est revenu sur les lieux où ils ont pu voir que la « boule » n'avait pas bougé. L'OVNI a ensuite pris en chasse la voiture de M. Lucas, selon son témoignage et celui des enfants, sur près de deux kilomètres avant de disparaître.

Annexe 05a - Reconstitution photographique du trajet



Ci-contre :

Point de départ du trajet : **sortie de BRAUX.**

La Lune est observée par le témoin sur sa gauche au-dessus de la crête.

Ci-dessous :

Photo actuelle correspondant à la **photo 4 du PVGN.**

La croix rouge correspond à l'entrée de la première épingle où le témoin dit avoir aperçu le PAN. C'est aussi dans cette épingle que la Lune apparaît brutalement dans le dessus du pare-brise.



Annexe 05b - Reconstitution photographique du trajet (suite)

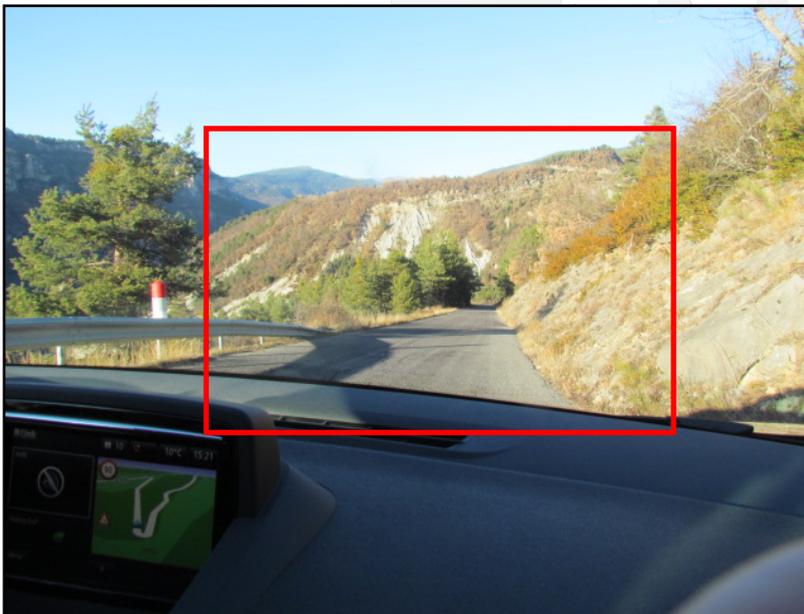
Suite à la mauvaise qualité de la photo 6 du PVGN, les enquêteurs ont initialement pensé que la photo 6 avait été prise dans la première épingle (juste après apparition du PAN. De fait, ils n'ont pas fait de photo de la seconde épingle à droite (arrêt très dangereux). A noter que les deux épingles se ressemblent beaucoup !



Second virage (première épingle à droite)



Photo 6 du PVGN (3^{ème} virage - Seconde épingle à droite)



Après la seconde épingle à droite



Photo 7 du PVGN (Idem)

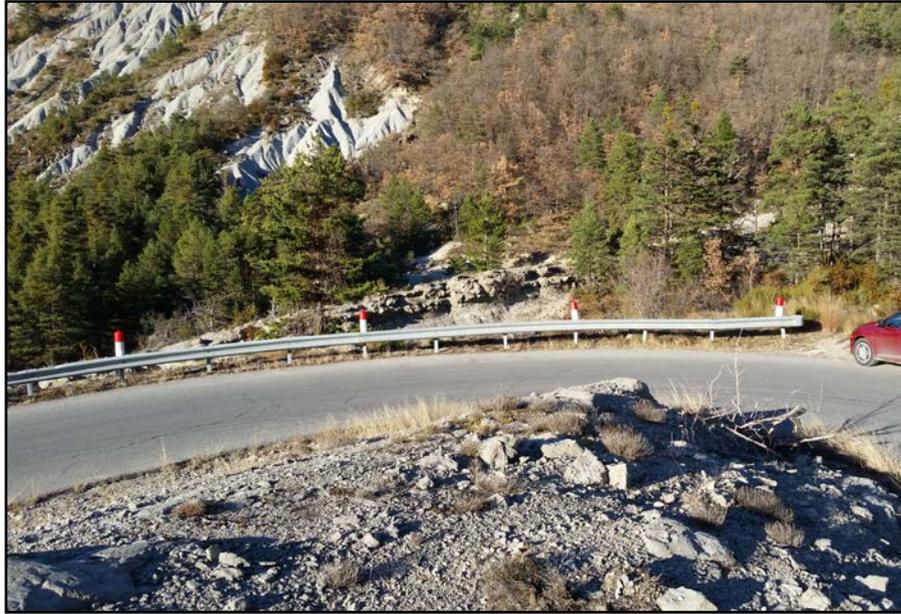
Annexe 05c - Reconstitution photographique du trajet (suite)



Comparaison de l'aspect actuel du 4^{ème} virage
(Seconde épingle à gauche) avec la **photo 8 du PVGN**



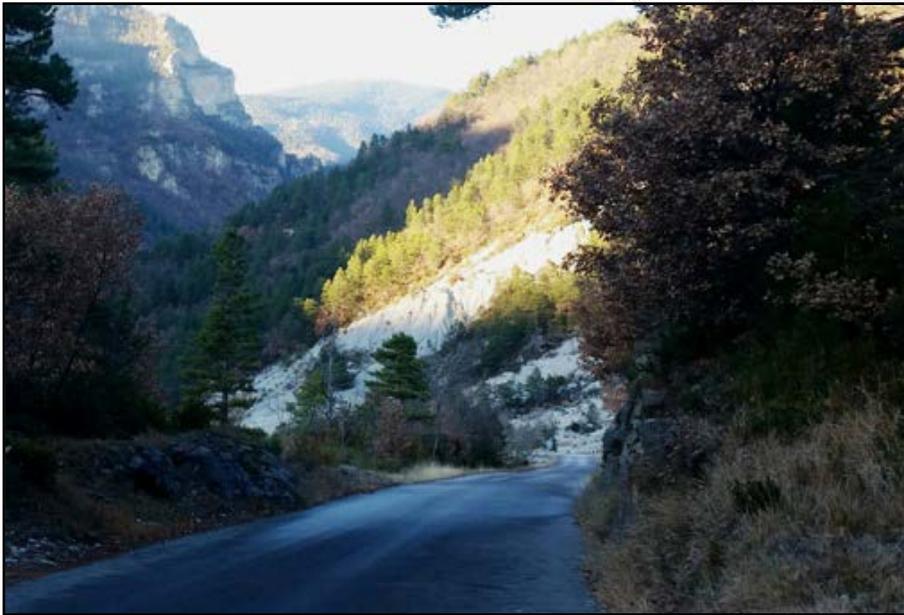
Annexe 05d - Reconstitution photographique du trajet (suite)



4^{ème} virage (Seconde épingle à gauche) (terre-plein central)



Photo 9 du PVGN

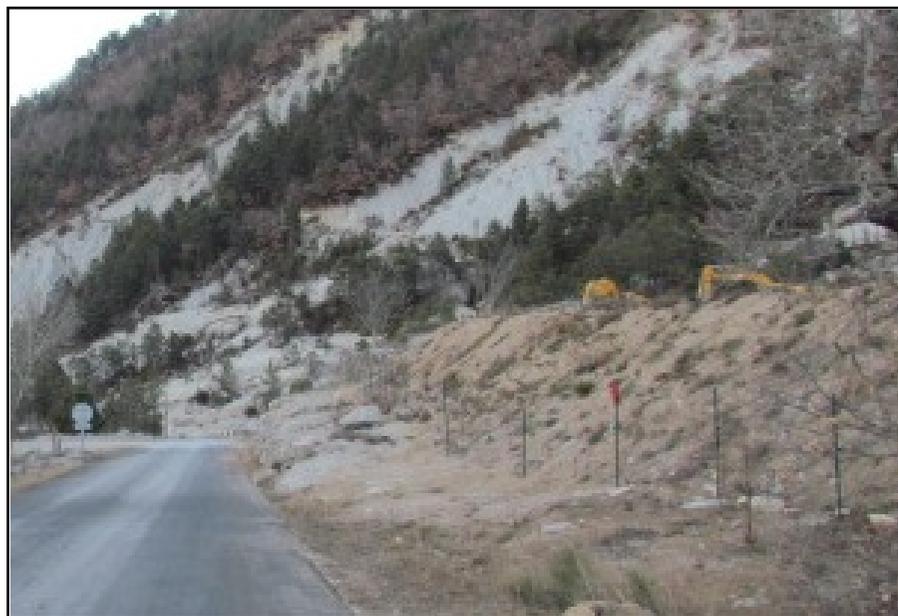


Après le 5^{ème} virage (3^{ème} épingle à droite)



Photo 11 du PVGN

Annexe 05e - Reconstitution photographique du trajet (suite)



Zone de disparition présumée du PAN



Photo 12 du PVGN



Même zone mais avec une plus large vue



Photo 13 du PVGN

Annexe 05f - Reconstitution photographique du trajet (suite)



Une carrière est apparue à l'embranchement de l'ancienne route de Braux



Photo 14 du PVGN



Zone de disparition présumée du PAN (vue vers SE)



Photo 15 du PVG